

Paris, le mercredi 05 janvier 2011

LA FFM SOUTIENT LA PROPOSITION DE LOI DE MICHEL VAUZELLE

Mis en place par certains propriétaires pour délimiter leurs terrains ou par des « motophobes » dans le seul but de nuire aux motocyclistes, les câbles et barbelés tendus en travers des chemins sont un véritable fléau pour les motards « verts » qui sont parfois victimes d'accidents aux conséquences terribles, voire mortelles.

Ces problèmes se sont multipliés ces derniers mois et pour lutter contre ce fléau qui entraîne de graves blessures et parfois des décès, le Député des Bouches-du-Rhône et ancien Ministre de la Justice, Monsieur Michel Vauzelle, a déposé en novembre dernier une proposition de loi visant à protéger les motards empruntant ces chemins en « *interdisant l'usage de clôtures et barrages non correctement signalés et visibles en travers des lieux de passage.* ».

Comme le CODEVER et la FFMC, la FFM ne peut que saluer et soutenir l'action de Monsieur Vauzelle dont la proposition de loi est destinée à améliorer la sécurité des motocyclistes et à sauver des vies.

En 2010, rappelons que plusieurs actions notables ont eu lieu avec notamment la création d'un groupe de travail sur les sports mécaniques à l'Assemblée Nationale, groupe qui a auditionné le Président de la Fédération Française de Motocyclisme, Monsieur Jacques Bolle. Citons également la réception d'une délégation de la Fédération à l'Élysée ainsi que l'action de nombreux Députés qui ont interpellé le Premier Ministre et le Ministre de l'Écologie sur la problématique Natura 2000. Il est bon de noter qu'au plus haut niveau, des parlementaires se mobilisent pour le motocyclisme en France.

Cela ne peut bien évidemment faire oublier toutes les attaques « motophobes » qui ont lieu tout au long de l'année, mais toute initiative allant dans le sens de la sécurité des pratiquants et du développement du motocyclisme en France est à saluer.

Le Service Communication